

Descriptif de construction

27/05/23

SOMMAIRE

- A. GENERAL
- B. ÉLÉMENTS LIÉS AU DESCRIPTIF
- C. CARACTÉRISTIQUES DU PROJET
- D. DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION
- E. DESCRIPTIF ET LOCALISATION DES FINITIONS

A. GENERAL

1. Situation

Le projet se situe sur la Commune d'Attalens (FR), à la Rue de Basse-Ville 55.
Parcelle N°46
Surface de la parcelle: 1496 m2.

2. Projet

Le projet, dans un contexte verdoyant, est constitué d'habitations individuelles groupées. Chacun des quatre logements bénéficie d'une entrée séparée et de deux places de parking attenantes.

Lot A - Ce logement en duplex, possède au rez-de-chaussée un espace de séjour orienté Sud-Est avec un jardin et une terrasse. À l'étage l'on retrouve les espaces nuit et un balcon qui profitent également d'une orientation Sud-Est.

Lot B - Ce logement en duplex, possède au rez-de-chaussée un espace de séjour orienté Sud-Ouest avec un jardin et une terrasse. À l'étage l'on retrouve les espaces nuit et deux balcons qui profitent également d'une orientation Sud-Ouest. En toiture, une terrasse avec une vue panoramique offre un espace orienté Ouest-Sud-Est.

Lot C - Ce logement bénéficie d'une typologie inversée, avec au rez-de-chaussée inférieur, étage par lequel l'accès au logement se fait, les espaces nuits. Au rez-de-chaussée supérieur, l'on retrouve l'espace de séjour. Les deux étages profitent d'un accès direct au jardin. Ce dernier profite, à l'étage, d'une triple orientation; Nord-Est-Sud et à l'étage inférieur d'une orientation Est.

Lot D - Ce logement en duplex, possède au rez-de-chaussée un espace de séjour orienté Nord-Ouest avec un jardin et une terrasse. À l'étage l'on retrouve les espaces nuit et deux balcons qui profitent également d'une orientation Nord-Ouest. En toiture, une terrasse avec une vue panoramique offre un espace orienté Ouest-Sud-Est.

3. Equipement

Les services suivants sont mis à disposition: eau, électricité, eaux usées, eaux claires et internet haut débit.

4. Construction

Tous travaux seront exécutés selon les normes en vigueur (SIA, AEAI, SUVA, directives communales et cantonales, ect.) ainsi que selon les règles de l'art. Les matériaux choisis pour la construction seront de bonne qualité. La protection contre les bruits phoniques aériens et d'impact, en particulier des installations techniques, est prévue dans les mesures constructives selon la norme SIA 181, exigences accrues. Une attention particulière sera portée sur l'isolation thermique, le projet a reçu la certification provisoire Minergie.

5. Remarques

Des modifications sont réservées, notamment pour répondre à des problèmes d'ordre statique, technique, d'exploitation ou autres. Les surfaces mentionnées ici ou sur les plans sont indicatives et sujettes à de légères modifications pour nécessités constructives ou autres.

L'entreprise totale se réserve le droit de procéder à des modifications des matériaux prévus dans le présent descriptif ou sur les plans par des matériaux au moins de qualité équivalente.

Pour tout ce qui n'est pas expressément mentionné dans le présent descriptif, une exécution standard et normalisée est prévue.

Les fissures qui sont égales à des micros fissures et qui font partie des mouvements naturels du bâtiment ainsi que celles dues au vieillissement ainsi qu'à la liaison des matériaux différents sont normales et ne peuvent en aucun cas être considérées comme des défauts. Les joints mastics, silicone ou de dilatation ne sont couverts par aucune garantie.

Il est admis que certaines apparitions telles que des petites variations dans les couleurs, petits retraits, tassements et fissures, consolidation du bâtiment, ect..., sont conformes à la nature même de l'ouvrage contractuel.

A partir de la réception des parties (y compris communes et extérieurs), tout dégât ou dommage est à la charge des acquéreurs. Le début de l'utilisation est considéré comme une réception. L'entreprise totale et l'architecte déclinent toute responsabilité.

Sauf mention contraire, tous les prix indiqués sont des prix publics TTC.

6. Planning et délais

Mise en vente :	De suite
Obtention d'autorisation de construire :	Avril 2023
Autorisation en force :	Mai 2023
Démarrage du chantier :	Été 2023 (D)
Livraison prévue au plus tard :	D + 22 mois

B. ÉLÉMENTS LIÉS AU DESCRIPTIF

- Plans d'architecte établis par :

OUTSIDER.ARCHITECTURE SA
Rue Centrale 5
1110 Morges

- Plan du sous-sol au 1:50
 - Plan du RDC avec aménagements extérieurs indicatifs au 1:50
 - Plan d'étage au 1:50
 - Plan toiture au 1:50
 - Coupes et façades au 1:50
- Bilan thermique établi selon la norme SIA 380/1.
 - Certification provisoire Minergie

C. CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Décompte des surfaces
(selon le mode de calcul standard de l'USPI)

LOT A

+ SNH	Surface nette habitable	131.3 m ²
	<i>Rez-de-chaussée</i>	
	Hall	9.4 m ²
	Cuisine / Salle à manger	26.1 m ²
	Séjour	26.6 m ²
	WC	1.5 m ²
	Escaliers	3.5 m ²
	<i>Etage</i>	
	Hall	11.1 m ²
	Suite parentale	14.9 m ²
	Dressing	5.1 m ²
	Salle de bain	4.8 m ²
	Salle de douche	3.1 m ²
	Chambre 1	12.5 m ²
	Chambre 2	12.7 m ²
+ SCI	Surface de construction intérieure	6,2 m ²
+ SE	Surface externe	16.5 m ²
	Terrasse (28.0 m ² pondérée à 33%)	9.2 m ²
	Balcon (14.6 m ² pondérée à 50%)	7.3 m ²
= SVN	Surface de vente nette	154.0 m ²

Surfaces et éléments complémentaires

SUSNA	Surface utile secondaires non aménagées	14.9 m ²
	Local technique	3.0 m ²
	Cave	11.9 m ²
SEUE	Surface extérieure à usage exclusif	176.5 m ²
	Jardin	176.5 m ²
P	Parking	2 places
	Places couvertes	2 places

Note: les surfaces indiquées sont susceptibles de subir de légères modifications lors de la réalisation du projet.

LOT B

+ SNH	Surface nette habitable	159.1 m ²
	<i>Rez-de-chaussée</i>	
	Hall	10.0 m ²
	Cuisine / Salle à manger	27.0 m ²
	Séjour	28.8 m ²
	WC	1.5 m ²
	Escaliers	3.5 m ²
	<i>Etage</i>	
	Hall	15.3 m ²
	Suite parentale	17.9 m ²
	Dressing	3.4 m ²
	Salle de douche	4.4 m ²
	Salle de bain	4.6 m ²
	Chambre 1	17.9 m ²
	Chambre 2	10.5 m ²
	Chambre 3	14.3 m ²
+ SCI	Surface de construction intérieure	7.7 m ²
+ SE	Surface externe	48.6 m ²
	Terrasse (29.0 m ² pondérée à 33%)	9.6 m ²
	Balcons (45.0 m ² pondérée à 50%)	22.5 m ²
	Terrasse de toit (50.1 m ² pondérée à 33%)	16.5 m ²
= SVN	Surface de vente nette	215.4 m ²

Surfaces et éléments complémentaires

SUSNA	Surface utile secondaires non aménagées	16.5 m ²
	Local technique	1.3 m ²
	Cave	15.2 m ²
SEUE	Surface extérieure à usage exclusif	85.9 m ²
	Jardin	85.9 m ²
P	Parking	2 places
	Places couvertes	2 places

Note: les surfaces indiquées sont susceptibles de subir de légères modifications lors de la réalisation du projet.

LOT C

+ SNH	Surface nette habitable	152.6 m ²
	<i>Rez-de-chaussée supérieur</i>	
	Cuisine / Salle à manger	27.7 m ²
	Séjour	23.9 m ²
	WC	1.9 m ²
	Escaliers	3.5 m ²
	<i>Rez-de-chaussée inférieur</i>	
	Hall	24.4 m ²
	Suite parentale	17.1 m ²
	Dressing	5.5 m ²
	Salle de douche	4.7 m ²
	Salle de bain	6.3 m ²
	Chambre 1	11.9 m ²
	Chambre 2	12.2 m ²
	Chambre 3	13.5 m ²
+ SCI	Surface de construction intérieure	9.0 m ²
+ SE	Surface externe	17.0 m ²
	Terrasses (40.8 m ² pondérée à 33%)	13.5 m ²
	Patio (10.6 m ² pondérée à 33%)	3.5 m ²
= SVN	Surface de vente nette	179.4 m ²

Surfaces et éléments complémentaires

SUSNA	Surface utile secondaires non aménagées	18.7 m ²
	Local technique	2.9 m ²
	Cave	15.8 m ²
SEUE	Surface extérieure à usage exclusif	292.9 m ²
	Jardin	292.9 m ²
P	Parking	2 places
	Places couvertes	2 places

Note: les surfaces indiquées sont susceptibles de subir de légères modifications lors de la réalisation du projet.

LOT D

+ SNH	Surface nette habitable	137.5 m ²
	<i>Rez-de-chaussée</i>	
	Hall	10.3 m ²
	Cuisine / Salle à manger	28.5 m ²
	Séjour	25.1 m ²
	WC	1.6 m ²
	Escaliers	3.5 m ²
	<i>Etage</i>	
	Hall	15.4 m ²
	Suite parentale	17.3 m ²
	Salle de douche	5.1 m ²
	Salle de bain	6.2 m ²
	Chambre 1	10.3 m ²
	Chambre 2	14.2 m ²
+ SCI	Surface de construction intérieure	7.4 m ²
+ SE	Surface externe	45.1 m ²
	Terrasse (34.9 m ² pondérée à 33%)	11.5 m ²
	Balcons (33.8 m ² pondérée à 50%)	16.9 m ²
	Terrasse de toit (50.5 m ² pondérée à 33%)	16.7 m ²
= SVN	Surface de vente nette	190.0 m ²

Surfaces et éléments complémentaires

SUSNA	Surface utile secondaires non aménagées	13.1 m ²
	Local technique	1.2 m ²
	Cave	11.9 m ²
SEUE	Surface extérieure à usage exclusif	152.8 m ²
	Jardin	152.8 m ²
P	Parking	2 places
	Places couvertes	2 places

Note: les surfaces indiquées sont susceptibles de subir de légères modifications lors de la réalisation du projet.

Locaux à usage commun

34.9 m²

Sous-sol

Local technique partagé

15.3 m²

Local poubelle

11.8 m²

Local électrique

3.8 m²

Local concierge

4.0 m²

D. DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION (PAR CFC)

101 Relevés

- Constats de voisinage avant travaux.

111 Défrichage

- Défrichage de la végétation sur l'ensemble de la parcelle.
- Chargement et évacuation à la décharge, y compris transport et taxes.

112 Démolition

- Démolition des éléments encombrants (murets de soutènement existant), y compris évacuation et taxe de décharge.

130 Clôtures

- Clôtures de type HERAS avec tissu de protection visuelle et poussière type "BIDIM" sur le périmètre du chantier.
- Portail d'accès.

135 Installations provisoires

- Raccordement provisoire des canalisations au collecteur EC et EU.
- Installations électriques : Ligne d'alimentation électrique pour les besoins du chantier y compris taxes et frais de raccordement.
- Eau : Conduites provisoires d'alimentation du chantier à partir du réseau y compris taxes et frais de raccordement.
- Mise à disposition de WC de chantier pour la durée des travaux.
- Signalisation de chantier selon les directives des autorités.

136 Frais d'énergie et d'eau

- Frais de consommation d'eau et d'électricité pour le chantier.

150 Adaptation du réseau de conduites existantes

- Fouilles pour les introductions : fouille en pleine masse et remblayage y compris compactage pour les introductions des services depuis le réseau, y compris frais de raccordement.
- Canalisations eaux-claires / eaux usées : Raccordement aux collecteurs communaux. Tuyaux PVC, enrobage béton et chambre de visite avec couvercles carrossables.
- Introduction électricité et internet Swisscom : Raccordement au réseau d'électricité et internet. Liaison entre le réseau de distribution d'énergie depuis la limite de propriété et l'endroit de raccordement y compris protection de toute l'installation, selon les exigences du fournisseur de courant.
- Introduction d'eau potable : Raccordement sur conduite principale d'eau et pose d'une vanne de coupure générale pour l'alimentation en eau.

201 Excavation

- Décapage de la terre végétale sur 30 cm. Transport à la décharge des matériaux inertes.
- Fouilles en pleine masse à la machine selon plan de l'ingénieur civil, dans tous terrains exploitables jusqu'à une profondeur sous radier. Mise en dépôt pour remblayage ou évacuation si nécessaire des terres excavées y compris transport, taxes de décharge.
- Hypothèse talutage 1 : 1, pas de renforcement de talus. Protection des talus comprise.
- Épuisement des eaux selon les prescriptions légales et données locales.
- Réglage du fond de fouille, boulets drainants et béton maigre.
- Remblayage sur le pourtour du bâtiment avec des matériaux excavés et mis en forme du terrain à -30cm du niveau fini selon concept de l'architecte.

211 Travaux d'entreprise de maçonnerie

211.4 Canalisations

- Conduites de drainage en tuyau PVC perforés, Ø125 mm, recouvert de gravier filtrant, y compris pipes de rinçage.
- Conduites des canalisations en système séparatif en tuyau PVC pour les eaux usées et les eaux claires, Ø100 à 150 mm dimensionnés selon calculs des débits par l'ingénieur hydraulicien. Sous radier jusqu'au raccordement au collecteur. Les eaux usées et les eaux claires sont évacuées par gravité.
- Bassin de rétention.
- Regard de contrôle pour visite des canalisations EU et EP sur parcelle avec couvercles en fonte et joints inodores.
- Récupération des eaux claires des accès routier et piétons.

211.5 Béton et béton armé

Général

- Le dimensionnement et le ferrailage des murs, semelles filantes, dalles et radiers sont calculés par l'ingénieur civil conformément aux exigences statiques et parasismiques de la norme SIA 262.
- Coffrage type 2 pour tous les murs. Toutes les surfaces laissées brutes au sous-sol, caves et locaux techniques. Talochage propre à la main des radiers et dalles. Surfaces en béton apparent en option.
- Faces intérieures ébarbées propres laissées apparentes.
- Inclus consoles isolantes selon concept énergétique et nécessité.

Sous sol

- Semelles de fondation et radiers en béton armé coulés sur place.
- Murs contre terrain en béton armé coulé sur place.
- Isolation des parties chauffées sous radier, sous fondations et contre murs type SWISSPOR XPS, épaisseur selon bilan thermique.
- Étanchéité de l'ensemble des parties habitables enterrées en lés bitumineux ou en asphalte coulé.
- Drainage sur tout le pourtour du bâtiment.

Murs de façade

- Murs en béton armé coulé sur place, épaisseur 18 cm.

Murs mitoyens

- Murs en béton armé coulé sur place, épaisseur 26 cm pour le respect des exigences phoniques accrues pour PPE (minimum 25 cm selon la norme SIA 181).

Dalles entre étages et dalle de toiture

- Dalles en béton armé coulé sur place, épaisseur 30 cm (entre locaux habitables) pour le respect des exigences phoniques accrues pour PPE (minimum 25 cm selon la norme SIA 181). Pentes pour l'écoulement des eaux claires dans support béton.

Escaliers

- Escaliers intérieurs en béton préfabriqué fini, béton gris lisse. Revêtement différent ou simili en option. Posés sur appuis phoniques pour le respect des exigences phoniques accrues pour PPE. Types ou finitions différent d'escalier en option.
- Escalier extérieur en béton préfabriqué fini ou coulé sur place selon choix de l'architecte.

211.1 Echafaudages

- Échafaudages sur le pourtour du bâtiment nécessaire aux travaux de gros-oeuvre, façade et toiture, selon directives de la SUVA.

221 Fenêtres et portes d'entrées

- Fenêtres en bois-métal ou tout aluminium, comprenant ouvrants à la française (oscillant-battant) ou fixes. Teinte intérieur et extérieur selon choix de l'architecte.
- Baie vitrée coulissante en bois-métal ou tout aluminium. Teinte intérieur et extérieur selon choix de l'architecte.
- Verre isolant, triple vitrage, Ug 0.6 W/m²K. Valeur globale selon bilan thermique.
- Résistances acoustiques selon rapport acoustiques.
- Résistance au feu selon concept de protection incendie.
- Sécurité des verres selon la norme SIGAB
- Porte d'entrée en aluminium thermolaqué avec partie vitrée (vitrage triple). Teinte intérieur et extérieur selon choix de l'architecte. Ferrements selon gamme du fournisseur. Serrure 3 points pour cylindre.

Lots B et D

- Lanterneaux d'accès en toiture. Ouverture motorisée. Double vitrage, Ug 1.1 W/m²K. Y compris châssis isolé et toutes étanchéités

En option lots B et D

- Lanterneaux vitrés de toit plat (praticable), exécution à fleur du revêtement de sol. Dimensions: 120 x 120 cm. Y compris châssis isolé et toutes étanchéités.

222 Ferblanterie

- Ferblanterie de toiture exécutée en tôle d'aluminium thermolaquée 0.7mm type PREFA. Teinte selon choix de l'architecte. Y compris descente d'eau pluviales Ø100 mm et trop plein.
- Couvertines de ferblanterie sur bords de toits.
- Toutes garnitures pour les fenêtres de toit et les sorties de ventilation.

225.3 Étanchéités spéciales

Toiture végétalisée (non accessible)

- Préparation, balayage soigné, assèchement et imprégnation par un enduit à froid du support.
- Barrière vapeur type VA4.
- Isolation thermique en mousse de polyuréthane ou XPS, épaisseur selon bilan thermique.
- Étanchéité bi-couche par lés à base de bitume élastomère. Pare-vapeur de type EGV 3. Étanchéité en bitume polymère type EP5. Y compris relevés, tous renforts et raccords.
- Couche drainante et filtrante, couche de rétention d'eau.
- Couche de substrat, épaisseur compactée 90mm.
- Végétation extensive, mélange de semences de sedum et de plantes herbacées.
- Bande de gravier au niveau des bord de toit.
- Supports pour panneaux photovoltaïques.

Toiture praticable (accessible)

- Préparation, balayage soigné, assèchement et imprégnation par un enduit à froid du support.
- Barrière vapeur type VA4.
- Isolation thermique en mousse de polyuréthane ou XPS, épaisseur selon bilan thermique.
- Étanchéité bi-couche par lés à base de bitume élastomère. Pare-vapeur de type EGV 3. Étanchéité en bitume polymère type EP5. Y compris relevés, tous renforts et raccords.
- Dallettes en béton ou similaire posées sur taquets. Modèle et teinte au choix de l'architecte.

Terrasses sur volume chauffé et loggias

- Étanchéité bi-couche par lés à base de bitume élastomère. Pare-vapeur de type EGV 3. Isolation thermique en mousse de polyuréthane ou XPS, épaisseur selon bilan thermique. Étanchéité en bitume polymère type EP5. Y compris remontées et renforts.
- Dallettes en béton ou similaire posées sur taquets. Modèle et teinte au choix de l'architecte.

Étanchéité sur dalle du garage

- Étanchéité bi-couche par lés à base de bitume élastomère. Pare-vapeur de type EGV 3. Étanchéité en bitume polymère type EP5. Y compris remontées et renforts.
- Date de protection type couche de protection indépendante.

Étanchéités des seuils (porte d'entrées et baies vitrées)

- Couche de fond et couche de finition en matière synthétique liquide avec non-tissé synthétique en les deux couches. Développement jusqu'à 300 mm. Y compris façons d'angles, fermetures et raccords.

225.4 Revêtement et obturations coupe-feu

- Toutes les obturations, lors du passage des gaines techniques au travers de murs ou de dalles, seront réalisées selon les recommandations et prescriptions de l'AEAI.

226.2 Façade, isolation périphérique

- Isolation des façades par panneaux isolants en mousse dure de polystyrène expansé, type Lambda white 031 ou similaire, épaisseur selon bilan thermique.
- Protection de l'isolant par un treillis d'armature en fibre de verre.
- Crépis de finition à base de liants synthétiques, grain 1 mm, teinte selon choix de l'architecte et approbation de la Commune.

226.3 Façade, bardage bois

- Isolation périphérique type SWISSPOR Vento épaisseur selon bilan thermique.
- Lé de façade coupe-vent anti UV de couleur noir.
- Bardage ajouré en bois massif, qualité N2, traitement de surface sur 3 faces type Eterno Fassadengrau ou similaire. Fixations apparentes par vis inox, sous-construction en bois. Teinte selon choix de l'architecte et approbation de la Commune.
- Embrasures de fenêtres en panneau 3 plis, traitement de surface tel que bardage.
- Tablettes des fenêtres en aluminium thermolaqué. Teinte selon choix de l'architecte.
- Gardes-corps en verre ou métal thermolaqués, teinte au choix de l'architecte.

228.2 Stores

- Stores à lamelles reliées à bord bondé de 90mm de largeur en aluminium thermolaqué ou stores toile, selon choix de l'architecte. Teinte selon choix de l'architecte.
- Entraînement électrique pour toutes les pièces. Système non centralisé.
- Caisson encastré non visible.

230 Installations électriques

Commun

Local technique / local électrique

- Mise à terre équipotentielle, selon prescription en vigueur, par liaison des fers à béton aux semelles. Liaison équipotentielle avec les différentes introductions d'eau, de téléphone et avec les installations de ventilation.
- Alimentation par le distributeur d'énergie jusqu'au tableau principal de distribution. Ampérage à définir selon les besoins du projet.
- Installation basse tension, distribution principale, tableau de comptage, ligne d'alimentation jusqu'au tableaux divisionnaires.
- Un comptage par lot dans TGBT.
- Pont du compteur d'eau principal et sous-compteur d'eau et de chaleur.
- Raccordement des installations techniques CVS, PAC géothermique, nourrice chauffage, ballon d'eau de chauffage et chauffe-eau.
- Une installation solaire photovoltaïque de 21 modules de 1722 x 1134 x 40 mm d'une puissance de 410 Wc sur supports inclinés permettant d'aller au-delà des exigences de la loi sur l'énergie. Distribution de l'énergie vers onduleur centralisé.
- Toutes les conduites seront noyées dans les dalles et les murs en béton armé dans les zones habitables. Les conduites seront apparentes dans les zones non habitables.
- Contrôle de réception de l'installation électrique selon OIBT.
- 1 interrupteur-prise
- 2 points lumineux au choix de l'architecte
- 1 prise triple

Parking

- 1 rail LED traversant sur toute la longueur du parking commandé par détecteur de présence.
- 1 tube vide pour prise voiture par place de stationnement. Prise pour voiture électrique en option.

Circulation

- Luminaire selon concept de l'architecte commandé par détecteur de présence.

Eclairage extérieur

- Luminaires extérieurs contre cheminement piéton sur sonde crépusculaire. Selon concept de l'architecte

Local concierge

- 1 point lumineux
- 1 interrupteur-prise

Local poubelle

- 1 point lumineux commandé par détecteur de présence

Lots

TV et téléphone

- Introduction TV et téléphone dans le bâtiment par Swisscom.
- Introduction de la fibre optique si cette dernière est déployée à proximité immédiate du site.

Appareillage

- Appareillage de marque : EDIZIOdue blanc de chez Feller. Couleur en plus-value.
- Fourniture et pose pour tous les points lumineux d'une douille avec ampoule.

LOT A: Principe électrique **PROVISOIRE**

Tableau divisionnaire

- Alimentation du tableau divisionnaire depuis le tableau principal.
- Tableau divisionnaire alimentant les différents secteurs. Partie multimédia.
- Tous les éléments de protection des groupes lumières et force (disjoncteurs).

Hall d'entrée

- 1 interrupteur-prise
- 1 interrupteur simple
- 1 interrupteur double
- Spots encastrés sous dalle ou similaire selon concept de l'architecte (fourniture de base lustrerie comprise)
- Raccordement tableau de collecteurs chauffage (dans armoire d'entrée)

WC

- 1 interrupteur-prise
- 1 point lumineux
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.

Local technique

- 1 interrupteur-prise
- 1 point lumineux
- 1 prise triple

Séjour

- 1 interrupteur double-prise
- 1 interrupteur
- 1 interrupteur pour terrasse
- 2 prises triples
- 1 prise double RJ45
- 2 points lumineux
- 1 interrupteur pour terrasse
- 3 commandes et alimentations stores
- 1 thermostat pour chauffage au sol

Cuisine/ Salle à manger

- 1 point lumineux
- 1 prise triples sur côtés latéraux de l'îlot de cuisine
- 2 prises triples
- 3 prises pour lave-vaisselle, hotte de ventilation et frigo.

- 2 racc. directs pour plaques de cuisson vitro-céram. et four (400V)

Terrasse

- 1 prise extérieure 230V étanche
- 1 luminaire à définir

Escaliers (rez-de-chaussée à étage 1)

- 1 rail LED intégré à la main courante selon détail spécifique

Halle étage 1

- 2 interrupteurs prise
- 2 interrupteurs double
- 1 point lumineux
- Spots encastrés sous dalle ou similaire selon concept de l'architecte (fourniture de base lustrerie comprise)
- 2 prises 400V LL-SL
- 1 prise triple
- 1 commande et alimentation store

Chambre 1

- 1 interrupteur-prise
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store

Chambre 2

- 1 interrupteur-prise
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store

Salle de douche

- 1 interrupteur-prise
- 1 armoire pharmacie lumineuse avec prise simple
- 1 point lumineux
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.

Suite parentale/ Dressing

- 1 interrupteur-prise
- 2 interrupteurs
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- Spots encastrés sous dalle ou similaire selon concept de l'architecte (fourniture de base lustrerie comprise)
- 3 prises triples
- 1 point lumineux
- 3 commandes et alimentations store
- Raccordement tableau de collecteurs chauffage (dans dressing)

Salle de bain

- 1 interrupteur-prise
- 1 armoire pharmacie lumineuse avec prise simple
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.

Cave

- 1 interrupteur
- 1 point lumineux
- 1 prise triples

LOT B: Principe électrique **PROVISOIRE**

Tableau divisionnaire

- Alimentation du tableau divisionnaire depuis le tableau principal.
- Tableau divisionnaire alimentant les différents secteurs. Partie multimédia. Tous les éléments de protection des groupes lumières et force (disjoncteurs).

Hall d'entrée

- 1 interrupteur-prise
- 1 interrupteur double
- Spots encastrés sous dalle ou similaire selon concept de l'architecte (fourniture de base lustrerie comprise)
- Raccordement tableau de collecteurs chauffage (dans armoire d'entrée)

WC

- 1 interrupteur-prise
- 1 point lumineux
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.

Local technique

- 1 interrupteur-prise
- 1 point lumineux

Séjour

- 1 interrupteur-prise
- 1 interrupteur double
- 1 interrupteur simple
- 1 interrupteur pour terrasse
- 2 prises triples
- 1 prise double RJ45
- 3 commandes et alimentations stores
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 points lumineux

Cuisine/ Salle à manger

- 1 points lumineux
- 1 prise triples sur côtés latéraux de l'îlot de cuisine
- 2 prises triples
- 3 prises pour lave-vaisselle, hotte de ventilation et frigo
- 2 racc. directs pour plaques de cuisson vitro-céram. et four (400V)

Terrasse

- 1 prise extérieure 230V étanche
- 1 luminaire à définir

Escaliers (rez-de-chaussée à étage 1)

- 1 rail LED intégré à la main courante selon détail spécifique

Halle étage 1

- 2 interrupteurs prise
- 1 interrupteurs double
- 2 interrupteurs simples
- 1 point lumineux
- Spots encastrés sous dalle ou similaire selon concept de l'architecte (fourniture de base lustrerie comprise)
- 2 prises triples
- 2 commandes et alimentations store
- 1 commande et alimentation ouverture fenêtre de toit

Escaliers (étage 1 à terrasse de toit)

- 1 rail LED intégré à la main courante selon détail spécifique

Chambre 1

- 1 interrupteur-prise
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store

Chambre 2

- 1 interrupteur-prise
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store

Chambre 3

- 1 interrupteur-prise
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store

Salle de bain

- 1 interrupteur-prise
- 1 armoire pharmacie lumineuse avec prise simple
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.
- 2 prises 400V LL-SL

Suite parentale/ Dressing

- 1 interrupteur-prise
- 2 interrupteurs simples
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- Spots encastrés sous dalle ou similaire selon concept de l'architecte (fourniture de base lustrerie comprise)
- 4 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store
- Raccordement tableau de collecteurs chauffage (dans dressing)

Salle de douche

- 1 interrupteur-prise
- 1 armoire pharmacie lumineuse avec prise simple
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.

Terrasse de toit

- 1 prise triple extérieure 230V étanche

Cave

- 1 interrupteur
- 1 point lumineux
- 1 prise triple

LOT C: Principe électrique **PROVISOIRE**

Tableau divisionnaire

- Alimentation du tableau divisionnaire depuis le tableau principal.
- Tableau divisionnaire alimentant les différents secteurs. Partie multimédia. Tous les éléments de protection des groupes lumières et force (disjoncteurs).

Hall d'entrée

- 2 interrupteurs-prise
- 3 interrupteurs simples
- 2 interrupteurs doubles
- Spots encastrés sous dalle ou similaire selon concept de l'architecte (fourniture de base lustrerie comprise)
- 1 commande et alimentation store
- Raccordement tableau de collecteurs chauffage (dans armoire d'entrée)

Local technique

- 1 interrupteur-prise
- 1 point lumineux
- Raccordement tableau de collecteurs chauffage (dans armoire entrée)

Chambre 1

- 1 interrupteur-prise
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store

Chambre 2

- 1 interrupteur-prise
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store

Chambre 3

- 1 interrupteur-prise
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store

Salle de bain

- 1 interrupteur-prise
- 1 interrupteur simple
- 1 armoire pharmacie lumineuse avec prise simple
- 1 point lumineux
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.
- 2 prises 400V LL-SL

Suite parentale/ Dressing

- 1 interrupteur-prise
- 3 interrupteurs simples
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- Spots encastrés sous dalle ou similaire selon concept de l'architecte (fourniture de base lustrerie comprise)
- 4 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store
- 1 prise double RJ45

Salle de douche

- 1 interrupteur-prise
- 1 armoire pharmacie lumineuse avec prise simple
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.

Cave

- 1 interrupteur
- 1 point lumineux
- 2 prises triples

Escaliers (sous-sol à rez-de-chaussée)

- 1 rail LED intégré à la main courante selon détail spécifique

WC

- 1 interrupteur-prise
- 1 point lumineux
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.

Séjour/ dégagement

- 3 prises triples
- 1 prise double RJ45
- 3 points lumineux

- 1 interrupteur pour terrasse

Cuisine/ Salle à manger

- 1 interrupteur prise
- 2 interrupteurs double
- 1 interrupteur pour terrasse
- 4 commandes et alimentations stores
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 point lumineux
- 1 prise triples sur côtés latéraux de l'îlot de cuisine
- 1 prise triple
- 3 prises pour lave-vaisselle, hotte de ventilation et frigo.
- 2 racc. directs pour plaques de cuisson vitro-céram. et four (400V)
- 1 interrupteur pour terrasse
- Raccordement tableau de collecteurs chauffage (dans gaine cuisine)

Terrasse 1

- 1 prise extérieure 230V étanche
- 1 luminaire à définir

Terrasse 2

- 1 prise extérieure 230V étanche
- 1 luminaire à définir

LOT D: Principe électrique **PROVISOIRE**

Tableau divisionnaire

- Alimentation du tableau divisionnaire depuis le tableau principal.
- Tableau divisionnaire alimentant les différents secteurs. Partie multimédia. Tous les éléments de protection des groupes lumières et force (disjoncteurs).

Hall d'entrée

- 1 interrupteur-prise
- 1 interrupteur simple
- Spots encastrés sous dalle ou similaire selon concept de l'architecte (fourniture de base lustrerie comprise)
- Raccordement tableau de collecteurs chauffage (dans armoire d'entrée)

WC

- 1 interrupteur-prise
- 1 point lumineux
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.

Local technique

- 1 interrupteur-prise
- 1 point lumineux

Séjour

- 1 interrupteur-prise
- 2 interrupteurs doubles
- 3 commandes et alimentations stores
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 points lumineux
- 2 prises triples
- 1 prise double RJ45

Cuisine/ Salle à manger

- 1 points lumineux
- 1 prise triples sur côtés latéraux de l'îlot de cuisine
- 2 prises triples
- 3 prises pour lave-vaisselle, hotte de ventilation et frigo.
- 2 racc. directs pour plaques de cuisson vitro-céram. et four (400V)
- 1 interrupteur pour terrasse

Terrasse

- 1 prise extérieure 230V étanche
- 1 luminaire à définir

Escaliers (rez-de-chaussée à étage 1)

- 1 rail LED intégré à la main courante selon détail spécifique

Halle étage 1

- 1 interrupteur prise
- 1 interrupteurs double
- 2 interrupteurs simples
- 1 point lumineux
- Spots encastrés sous dalle ou similaire selon concept de l'architecte (fourniture de base lustrerie comprise)
- 3 commandes et alimentations store
- 1 commande et alimentation ouverture fenêtre de toit

Escaliers (étage 1 à terrasse de toit)

- 1 rail LED intégré à la main courante selon détail spécifique

Chambre 1

- 1 interrupteur-prise
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store

Chambre 2

- 1 interrupteur-prise
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 2 prises triples
- 1 point lumineux
- 1 commande et alimentation store

Salle de bain

- 1 interrupteur-prise
- 1 point lumineux
- 1 armoire pharmacie lumineuse avec prise simple
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.
- 2 prises 400V LL-SL

Suite parentale/ Dressing

- 1 interrupteur-prise
- 1 interrupteur simple
- 1 thermostat pour chauffage au sol
- 3 prises triples
- 2 points lumineux
- 2 commandes et alimentations stores
- Raccordement tableau de collecteurs chauffage (dans dressing)

Salle de douche

- 1 interrupteur-prise
- 1 armoire pharmacie lumineuse avec prise simple
- 1 ventilation temporisée commandée avec lumière y compris racc.

Terrasse de toit

- 1 prise triple extérieure 230V étanche

Cave

- 1 interrupteur
- 1 point lumineux
- 1 prise triple

240 Installations de chauffage

- Production de chaleur pour chauffage et eau chaude sanitaire par pompe à chaleur (PAC) géothermique d'une puissance de 17,5 kW. Trois sondes géothermiques de 170 mètres de profondeur y compris forage. Température de service chauffage 35/29 °C, température de service ECS 55 °C.
- Freecooling : un refroidissement du bâtiment est assuré par freecooling en été via un échangeur de chaleur. Celui-ci permet à la fois d'apporter un confort supplémentaire aux habitants en été en profitant de la fraîcheur du sol et de recharger le terrain de l'énergie puisée durant la saison froide.
- Accumulateur d'eau chaude sanitaire.
- Conduites de distribution jusqu'aux collecteurs de chaque appartement.
- Isolation des conduites.
- Distribution de chaleur par chauffage au sol par serpentins et circulation d'eau chaude. Coffret collecteurs comprenant à chaque départ de boucle comprend un débitmètre, une vanne de réglage, un servomoteur et une étiquette (au fond des armoires ou dressing).
- Régulation par thermostats de zones et sonde extérieure pour régulation automatique de la température.
- Compteur de chaleur individuel par appartement.

244 Installations de ventilation

- La ventilation sera de type "double flux". Une centrale de traitement d'air double flux sera installée pour chaque lot (monobloc dans local technique de chaque lot). La pulsion se fera au moyen de tube PE incorporés en dalle jusqu'au bouche de sortie d'air placés au droit des fenêtres des pièces de vie. La reprise se fera au plafond des zones humides et de la cuisine. Les débits d'air seront calculés selon le cahier technique SIA 382/5. Les débits seront dimensionnés de manière à respecter les 30% supplémentaires d'air repris selon Minergie.
- Hottes de cuisine fonctionneront en air recyclé avec filtres à charbon actif.
- La ventilation des caves sera effectuée à l'aide de soupapes de reprise disposées dans les caves. L'air sera évacué dans l'ambiance du parking. Compensation par transfert d'air sous les portes. Le ventilateur fonctionnera sur horloge selon des plages horaires à définir.
- La ventilation du local poubelle sera effectuée à l'aide d'une grille de reprise disposée dans le local et sera évacuée en toiture. Compensation par transfert d'air sous les portes. Le ventilateur fonctionnera sur horloge selon des plages horaires à définir.

250 Installations sanitaires

- Nourrice de distribution dans le local technique commun comprenant un départ pour circuit d'eau froide et d'eau chaude, vanne d'arrêt, purge, réducteur de pression, soupape et clapet de retenue.
- Vannes d'arrêt eau chaude et eau froide par lot séparé dans local technique principal.
- Compteur principal d'eau dans le local technique principal (fourni par les services industriels).
- Compteurs secondaires, chaque lot sera compté séparément en eau froide et en eau chaude.
- Distribution d'eau froide depuis le local technique commun jusqu'à tous les appareils prévus, y compris cuisine, lave-vaisselle, lave-linge.
- Départ d'eau chaude depuis le local technique commun vers chaque appartement.
- Afin de garantir les temps de soutirage, une circulation d'eau chaude sanitaire est prévue.
- Conduite d'eau froide et d'eau chaude en inox pour la distribution principale et en tuyau type Sanipex pour les déviations, y compris matériel de fixation, pièces, raccords spéciaux, matériel d'étanchéité.
- Conduite d'écoulement des eaux usées en tuyaux PE Geberit Silent. Raccordement à tous les appareils sanitaires prévus y compris cuisine, lave-linge et lave-vaisselle. Ventilation de la colonne de chute jusqu'en toiture.
- Gaine technique sanitaire y compris système porteur et isolation. Châssis de montage pour les appareils sanitaires posés contre les gaines techniques. Selon les directives acoustiques fournies par l'acousticien.
- Le réseau d'eau d'Attalens étant à 28°f, un adoucisseur est prévu pour réduire la dureté jusqu'à 8°f.
- 1 robinet d'arrosage antigel par lot.
- 1 alimentation eau froide et 1 écoulement en attente pour cuisine extérieure en option pour les lots B et D.
- Conduites d'eau pluviales à l'intérieur du bâtiment dans les gaines techniques et noyée dans les dalles. Ces conduites seront isolées phoniquement afin de respecter la norme SIA 181 et thermiquement de manière à éviter tout dégât lié à la condensation.
- Fourniture des appareils sanitaires selon présélection de l'architecte.
Tous les appareils et accessoires proposés représentent un budget indicatif de 30'000.- TTC par logement.
L'acquéreur peut proposer des modèles différents en plus-value selon calculation spécifique de l'architecte.
Des transferts entre budgets ne sont pas possibles.

258 Agencement de cuisine

- Agencement de cuisine selon concept et plan de l'architecte, personnalisation possible par l'acquéreur.
 - Revêtement des portes et faces visibles en stratifié UNICOLOR. Plusieurs teintes au choix de l'acquéreur.
 - Matériaux du plan de travail selon présélection de l'architecte. Plusieurs options au choix de l'acquéreur.
 - Caisse en panneau particule mélaminé de couleur anthracite ou blanc selon choix de l'acquéreur.
 - Ferrements tiroirs à double extension, avec système de fermeture Blum Legrabox.
 - Ferrements de porte invisibles avec charnière Blum Clip Top Bluemotion.
 - Poignées sur chants ou système push pull.
 - Appareils de la marque SIEMENS selon présélection de l'architecte.
 - Évier et mitigeur de la marque BLANCO de couleur inox ou noir selon choix de l'acquéreur.
 - Poubelle de la marque MÜLLEX selon présélection de l'architecte.
- La cuisine proposée représente un budget indicatif de 40'000.- TTC par logement (y compris électroménager).
L'acquéreur peut proposer des variantes en plus-value selon calculation spécifique de l'architecte.
Des transferts entre budgets ne sont pas possibles.

271 Plâtrerie

- Cloisonnement intérieur avec ossature métallique à montants simples avec parement de 2 couches de 12,5 mm de placoplatre ou similaire par côté. Posé sur bandes isolantes au sol et plafond.
- Cloisons hydrofuges dans les salles d'eau, y compris tablier de baignoire.
- Lissages au plâtre qualité Q4 prêt à être peint sur murs de façade intérieure, cloisons intérieures.
- Lissages au plâtre qualité Q3 prêt à être peint sur plafonds.
- Sous-sol, cave, local technique laissés brut (sol, murs et plafond).
- Baguettes d'angles sur tous les angles saillants. Joints négatifs selon les détails d'exécution de l'architecte.

272 Ouvrages métalliques

- Boîtes aux lettres homologuée par la poste suisse, en aluminium anticorrosion thermolaquée. Teinte selon choix de l'architecte.
- Garde-corps extérieurs en métal thermolaqué. Teinte selon choix de l'architecte.

- Portes au sous-sol : Cadre métallique en applique avec joints de caoutchouc à languette, 2 faces en tôle d'acier finition d'usine, épaisseur 1,5 mm, serrure à cylindre, couleur selon choix de l'architecte.

273 Menuiserie

- Portes intérieures sur cadre, faux-cadre et embrasure, laqué blanc d'usine.
- Ferrements 3 fiches type ANUBA, serrure légère avec 1 clé, poignée métal léger.
- Tablettes intérieures de fenêtre en MDF peint, teinte selon choix de l'architecte.
- Garde-corps sur atrium et main-courantes d'escalier en MDF peint, teinte selon choix de l'architecte.
- Penderie d'entrée avec rayonnages mobiles, barre pour penderie fixée sous rayon, caisses et face visible en mélaminé blanc.
- Armoire encastrée avec rayonnages mobiles, barre pour penderie fixée sous rayon, caisses et face visible en mélaminé blanc.
- Dressing ouvert encastré avec rayonnages mobiles, barre pour penderie fixée sous rayon, caisses visibles. Pas de portes.
- Placage bois pour les parois en option.
- Portes affleurées en option.

Liste des armoires et dressing par lot

Lot A

Hall d'entrée : 1x penderie L x H (hors tout) = 102 x 250 cm

Chambre 1 : 1x dressing L x H (hors tout) = 202 x 240 cm, second emplacement libre.

Hall étage : 1x armoire LL/SL L x H (hors tout) = 126 x 240 cm

Lot B

Hall d'entrée : 1x penderie L x H (hors tout) = 216 x 250 cm

Chambre 1 : 1x dressing L x H (hors tout) = 210 x 240 cm (droit)

Chambre 2 : 1x armoire L x H (hors tout) = 157 x 240 cm

Chambre 4 : 1x armoire L x H (hors tout) = 157 x 240 cm

Lot C

Hall d'entrée : 1x penderie L x H (hors tout) = 122 x 240 cm

Chambre 1 : 1x dressing L x H (hors tout) = 267 x 240 cm

Lot D

Hall d'entrée : 1x penderie L x H (hors tout) = 280 x 250 cm (y. compris gaine technique)

Hall étage : 1x armoire LL/SL L x H (hors tout) = 185 x 240 cm (y. compris gaine technique)

275 Système de verrouillage

- Cylindre KABA (ou similaire) pour porte d'entrée, mise en passe avec la cave.
- 3 clés sécurisées KABA 20 (ou similaire).

281 Chapes

- Isolation contre les bruits de choc en panneaux EPS épaisseur de 20mm.
- Isolation thermique en panneaux EPS épaisseur variable.
- Bandes de rives souples épaisseur 8 mm hauteur 150 mm contre murs.
- Chape flottante à base de ciment épaisseur 70 mm selon normes et type de chauffage au sol.
Finition propre et prête à recevoir un revêtement de sol.

281.6 Carrelage

- Fourniture et pose droite de carrelage (pose spéciale en plus value) sans bords rectifiés, double encollage selon présélection de l'architecte. 5 teintes au choix de l'acquéreur.
- Dimensions des carreaux 60 x 60 cm. (dimensions spéciales en plus value, maximum 120 x 120 cm).
- Joint de carrelage 1 mm, couleur selon le choix de l'architecte.
- Localisation des surfaces concernées selon descriptif page 41.
- Le carrelage proposé représente un budget indicatif de 80.-/m2 TTC.
L'acquéreur peut proposer des variantes en plus-value selon calcul spécifique de l'architecte.
Des transferts entre budgets ne sont pas possibles.

281.7 Revêtements de sols en bois - parquet

- Fourniture et pose droite d'un parquet de sol collé selon présélection de l'architecte. Teintes au choix de l'acquéreur selon présélection de l'architecte.

- Plinthe parallèle en bois peint en blanc de 40 mm de hauteur. Exécution affleurée contre sols en carrelage.
- Marche ou marche-contremarche d'escalier en bois en option.
- Localisation des surfaces concernées selon descriptif page 41.

- Le parquet proposé représente un budget indicatif de 100.-/m2 TTC.
L'acquéreur peut proposer des variantes en plus-value selon calculations spécifiques de l'architecte.
Des transferts entre budgets ne sont pas possibles. L'acquéreur peut décider de mettre du carrelage à la place du parquet sans moins-value selon budget sous 281.6

285 Peintures intérieures

- Peinture des murs de façade intérieur, cloisons intérieures et plafonds avec 2 couches de dispersion. Couleur blanc RAL 9016. Couleur différente en plus-value.
- Peinture email synthétique blanc RAL 9016 pour les plafonds des sanitaires. Couleur différente en plus-value.
- Peinture email synthétique sur menuiseries courantes (tablettes, garde-corps, mains-courantes etc.). Couleur blanc RAL 9016. Couleur différente en plus-value.

287 Nettoyage

- Nettoyage ponctuel du chantier pendant la durée des travaux.
- Nettoyage final de fin de chantier de l'intérieur des maisons et des fenêtres intérieures et extérieures.
- Tous les locaux sont rendus nettoyés, prêts à être réceptionnés et mis en service.

400 Aménagements extérieurs

- Mise en forme du terrain et réglage selon concept paysager de l'architecte.
- Apport et mise en place de la terre végétale.
- Plantation d'une haie sur le pourtour de la parcelle, sinon aucune plantation n'est prévue sur les parties privées.
- Plantations surfaces des communs selon concept de l'architecte.
- Terrasse en dalles de béton selon choix de l'architecte.
- Murs et murets de soutènement en béton coulé sur place ou préfabriqué. Finition du béton ou calepinage des panneaux de coffrage au choix de l'architecte.
- Pose de boulets sur le pourtour de la façade sur drainage.
- Parking en enrobé bitumineux.

500 Taxes et divers

- Taxe du permis de construire
- Taxe de raccordement E.C. / E.U, eau potable, électricité.
- Les honoraires d'architecte, d'ingénieurs civils, d'ingénieur géotechnicien et de spécialiste thermique (SIA 1081)
- Taxe de la sécurité civile (abris PC)
- Le(s) constat(s) des propriétés avoisinantes, avant le démarrage des travaux.
- Les primes d'assurances suivante:
 - Assurance responsabilité civile d'entreprise
 - Assurance responsabilité civile des acquéreurs (RC MO)
 - Assurance travaux de construction
- Les taxes et frais de raccordement provisoires de chantier (eau, électricité, etc.) y compris la consommation.
- Les frais de reproductions de documents nécessaires à l'exécution du mandat.
- La gestion et tri des déchets selon les normes en vigueur.
- Contrôle d'implantation géomètre
- Commercialisation et frais de courtage immobilier.

Ne sont pas compris:

- Tout ce qui ne figure pas dans le descriptif ci-dessus.
- Les modifications demandées en cours de construction, celles-ci n'étant acceptées que si elles sont valables, tant du point de vue esthétique que technique.
- Frais de notaire, droits de mutation.
- Cédules hypothécaires et intérêts intercalaires (périodes de construction uniquement).
- Les risques géotechniques et hydrogéologiques.
- Contrats d'entretien (par exemple PAC, adoucisseur).
- Équipement du concierge (tondeuse, matériel d'entretien).
- Les exigences éventuelles de l'autorisation de construire. (par exemple le curage des canalisations ou pose d'un tube à clé).
- La taxe du permis d'habiter.
- Les éventuelles hausses extraordinaires de prix des matériaux.
- Les éventuelles indemnités aux voisins, locataires ou tiers, pour autant qu'elles ne soient pas imputables à l'Entreprise totale.
- Acte constitutif de la PPE
- Frais de chauffage, eau chaude, eau froide et tous les frais d'entretien à partir de la remise des clés.

E. DESCRIPTIF ET LOCALISATION DES FINITIONS

Lots

Hall d'entrée

Plafond :	Peinture dispersion RAL 9016
Murs :	Peinture dispersion RAL 9016
Sol :	Parquet et plinthe

Séjour

Plafond :	Peinture dispersion RAL 9016
Murs :	Peinture dispersion RAL 9016
Sol :	Parquet et plinthe

Cuisine / salle à manger

Plafond :	Peinture dispersion RAL 9016
Murs :	Peinture dispersion RAL 9016
Sol :	Parquet et plinthe

WC séparé

Plafond :	Peinture dispersion RAL 9016
Murs :	Peinture dispersion RAL 9016
Sol :	Parquet et plinthe

Local technique

Plafond :	Dalle brute
Murs :	Lissage au plâtre, sans peinture
Sol :	Chape brut

Hall étage / distribution

Plafond :	Peinture dispersion RAL 9016
Murs :	Peinture dispersion RAL 9016
Sol :	Parquet et plinthe

Chambres

Plafond : Peinture dispersion RAL 9016
Murs : Peinture dispersion RAL 9016
Sol : Parquet et plinthe

Dressing

Plafond : Peinture dispersion RAL 9016
Murs : Peinture dispersion RAL 9016
Sol : Parquet et plinthe

Salle de bain et salle de douche

Plafond : Peinture email RAL 9016
Murs : Carrelage
Sol : Carrelage

Terrasse / loggia

Sol : Dallette de béton ou similaire (selon choix de l'architecte)

Cave

Plafond : Dalle béton armé brute
Murs : Mur béton armé brut, coffrage type 2
Sol : Dalle béton armé brute

Commun

Circulations

Plafond :	Crépis sur isolation périphérique, teinte selon choix de l'architecte
Murs :	Mur béton armé brut, coffrage type 2 ou crépis sur isolation périphérique, teinte selon choix de l'architecte
Sol :	Daliette de béton ou similaire (selon choix de l'architecte)

Local technique

Plafond :	Dalle béton armé brute
Murs :	Mur béton armé brut, coffrage type 2
Sol :	Dalle béton armé brute

Local technique

Plafond :	Dalle béton armé brute
Murs :	Mur béton armé brut, coffrage type 2
Sol :	Daliette de béton (selon choix de l'architecte)

Local poubelle

Plafond :	Dalle béton armé brute
Murs :	Mur béton armé brut, coffrage type 2
Sol :	Daliette de béton (selon choix de l'architecte)

Local concierge

Plafond :	Dalle béton armé brute
Murs :	Mur béton armé brut, coffrage type 2
Sol :	Dalle béton armé brute

Parking et rampe

Plafond :	Dalle béton armé brute
Murs :	Mur béton armé brut, coffrage type 2
Sol :	Enrobé bitumineux